CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 octobre 2026

Liste des délibérations

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Désignation du secrétaire de séance : Patricia GOYER

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

2026-87	Droit de préemption urbain - Déclarations d'intention d'aliéner	ADOPTÉ
2026-88	Décision d'admission en non-valeur eau	ADOPTÉ
2026-89	Décision d'admission en non-valeur Assainissement	ADOPTÉ
2026-90	Décision d'admission en non-valeur Commune	ADOPTÉ
2026-91	Budget annexe de l'eau 2026 : décision modificative n°1	ADOPTÉ
2026-92	Budget annexe de l'assainissement 2026 : décision modificative n°1	ADOPTÉ
2026-93	Avenants aux marchés de travaux pour la construction d'un centre culturel	ADOPTÉ
2026-94	Modification du tableau des effectifs - Création de postes	ADOPTÉ
2026-95	Convention de mise à disposition de locaux scolaires, en dehors des heures d'enseignement, pour le dispositif « Devoirs faits »	ADOPTÉ
2026-96	Avenant au règlement intérieur des temps d'accueil périscolaires et extrascolaires	ADOPTÉ

Le Maire,

MAIRIE DE SANDILLON - LOIRET -

Yoann DUBOIS

Mairie de Sandillon
251 route d'Orléans - 45640 SANDILLON
02 38 69 79 80 / mairie@sandillon.fr